

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Blangy-sur-Bresle : Principal (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21760101200016

POSTE COMPTABLE : SGC DE NEUFCHATEL EN BRAY

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNÉE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	63
B1.7 - Etat de la dette - Evolution de la dette au cours de l'année N	64

Prefecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	68
B3.2 - Etalement des provisions	70
B4 - Etat des charges transférées	71
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	72
B6 - Prêts	73
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	74
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	75
B7.3 - Etat des emprunts garantis	76
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	77
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	78
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	79
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	80
B7.8 - Autres engagements donnés	81
B7.9 - Autres engagements reçus	82
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	83
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	85
B9 - Etat du personnel	86
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	90
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	91
B11.2 - Liste des établissements publics créés	92
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	94
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	95
B13 - Opérations liées aux cessions	96
B14 - Etat des travaux en régie	97
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	99
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	100
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	101
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	102
C2.1 - Situation des AP	104
C2.2 - Situation des AE	105
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	106
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	107
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	108
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	109
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	110

Principal - Principal - CA - 2023

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Informations statistiques	Valeurs
Population totale	2912
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	27788619.00
Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1372.65
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1635.7
3 Dépenses d'équipement brut / population	488.56
4 Encours de dette / population (2) (3)	4659.02
5 DGF / population	178.48
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.74
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.37
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29.87
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	284.83
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appliquant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR MEMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

L'assemblée délibérante a voté le budget :
au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

–En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

–Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire :
 - budgétaire par délibération N° ... du ...

Principal - Principal - CA - 2023

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS

C1

Prefecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	6 155 099,02	6 937 817,46	46 116,45	A1 828 834,89
Investissement	2 163 369,67	2 241 548,35	-396 361,95	A2 -318 183,27
Dont 1068		534 262,92		
Fonctionnement	3 991 729,35	4 696 269,11	(3) 442 478,40	A3 1 147 018,16

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	94 850,53	III + IV 785 806,87	B1 690 956,34
Investissement	94 850,53	III 785 806,87	B2 690 956,34
Fonctionnement	0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)**

TOTAL	A1 + B1 1 519 791,23
Investissement	A2 + B2 372 773,07
Fonctionnement	A3 + B3 1 147 018,16

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 94 850,53
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
10 Opération d'équipement n° 10		42 880,00
14 Opération d'équipement n° 14		5 010,58
15 Opération d'équipement n° 15		37 899,93
17 Opération d'équipement n° 17		9 060,02
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 785 806,87
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		785 806,87
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		RECETTES	
		DEPENSES	
Section de fonctionnement	A	3 991 729,35	G
Section d'investissement	B	2 163 369,67	H
		+ +	4 696 269,11
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I
Report en section d'investissement (001)	D	396 361,95	J
		(si déficit)	(si excédent)
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	6 551 460,97	= G + H + I + J
			7 380 295,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)			
Section de fonctionnement	E	0,00	K
Section d'investissement	F	94 850,53	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	94 850,53	= K + L
			0,00
RESULTAT CUMULE			785 806,87
Section de fonctionnement	= A + C + E	3 991 729,35	= G + I + K
Section d'investissement	= B + D + F	2 654 582,15	= H + J + L
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	6 646 311,50	= G + H + I + J + K + L
			5 138 747,51
			3 027 355,22
			8 166 102,73

1.) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

2.) Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		675 839,23
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	720,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	486 898,22	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	717 298,48	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 204 916,70	675 839,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	766 503,78
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	783 864,13	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		783 864,13	766 503,78
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 988 780,83	II 1 442 343,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	51 875,00	142 228,58
041	Opérations patrimoniales (8)	122 713,84	122 713,84
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 174 588,84	IV 264 942,42

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 163 369,67	II + IV	1 707 285,43
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	396 361,95	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	534 262,92

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 559 731,62	II + IV + VI + VII	2 241 548,35
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			-318 183,27	

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
(2) Sauf 165, 166 et 16449.
(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(4) En recettes, sauf 1068.
(5) En recettes, détail du 138.
(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	II
	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 169 928,56	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	274 735,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 318 154,79	73 Impôts et taxes (sauf 731)	533 864,00
		731 Fiscalité locale	1 702 041,03
		74 Dotations et participations (1)	1 731 700,25
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	318 526,08	75 Autres produits de gestion courante (1)	159 144,75
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	112 883,86
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 806 609,43	Total recettes de gestion des services	4 514 369,30
66 Charges financières	42 814,34	76 Produits financiers	97,63
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	129 927,18
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	77,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II
	3 849 500,77		4 644 394,11

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	142 228,58	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	51 875,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV
	142 228,58		51 875,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	3 991 729,35	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	4 696 269,11

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	442 478,40

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	3 991 729,35	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	5 138 747,51

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)		1 147 018,16

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	51 875,00	51 875,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	783 864,13	0,00	783 864,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 160 582,49		1 160 582,49
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	44 334,21	122 713,84	154 475,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 988 780,83	174 588,84	2 163 369,67

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 396 361,95

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 169 928,56		1 169 928,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 318 154,79		2 318 154,79
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	318 526,08	0,00	318 526,08
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	42 814,34	0,00	42 814,34
67	Charges spécifiques (9)	0,00	129 927,18	129 927,18
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	77,00	12 301,40	12 378,40
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 849 500,77	142 228,58	3 991 729,35

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	766 503,78	0,00	766 503,78
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	675 839,23	0,00	675 839,23
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		49 581,78	49 581,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	110 140,88	110 140,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	80 345,40	80 345,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	12 572,96	12 572,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 020,40	3 020,40
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		9 281,00	9 281,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 442 343,01	264 942,42	1 707 285,43

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	534 262,92
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	112 883,86		112 883,86
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	274 735,41		274 735,41
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	533 864,00		533 864,00
731	Fiscalité locale	1 702 041,03		1 702 041,03
74	Dotations et participations (8)	1 731 700,25		1 731 700,25
75	Autres produits de gestion courante(8)	159 144,75	0,00	0,00
76	Produits financiers	97,63	0,00	97,63
77	Produits spécifiques (8)	129 927,18	51 875,00	181 802,18
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 644 394,11	51 875,00	4 696 269,11

Pour information R002 Résultat positif reporté	442 478,40
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

ale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

Principal - Principal - CA - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES****A**

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 199 212,19	2 163 369,67	94 850,53	940 991,99	0,00	2 163 369,67
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11 Immobilisations corporelles reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 334,21	0,00	-44 334,21	0,00	44 334,21
13 Total des opérations d'équipement (3)	2 204 623,34	1 160 582,49	94 850,53	949 190,32	0,00	1 160 582,49
Total des dépenses d'équipement	2 204 623,34	1 204 916,70	94 850,53	904 856,11	0,00	1 204 916,70
14 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	790 000,00	783 864,13	0,00	6 135,87		783 864,13
17 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	820 000,00	783 864,13	0,00	36 135,87	0,00	783 864,13
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 024 623,34	1 988 780,83	94 850,53	940 991,98	0,00	1 988 780,83
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	51 875,00	51 875,00		0,00		51 875,00
041 Opérations patrimoniales (6)	122 713,85	122 713,84		0,01		122 713,84
Total des dépenses d'ordre	174 588,85	174 588,84		0,01		174 588,84
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	396 361,95					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 595 574,14	2 559 731,62	94 850,53	940 991,99	0,00	2 163 369,67

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations -RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
f. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042),
f. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 047),
le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III				
		A				
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12		Crédits sans emploi (2)	
TOTAL	3 595 574,14	2 241 548,35	785 806,87		568 218,92	
8 RSA						
Subventions d'investissement (hors 138)	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	0,00	231 756,28	0,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00		0,00	
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	
Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00		0,00	
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	
Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'équipement	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87		231 756,28	
0 Dotations, fonds divers et réserves	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00		9 640,22	0,00
Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00	
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00		0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	
27 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes financières	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00		9 640,22	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes réelles	3 003 809,30	1 976 605,93	785 806,87		241 396,50	
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	456 748,99					
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	12 302,00	142 228,58			-129 926,58	
041 Opérations patrimoniales (8)	122 713,85	122 713,84			0,01	
Total des recettes d'ordre	591 764,84	264 942,42			326 822,42	
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00					
Total des recettes d'investissement cumulées	3 595 574,14	2 241 548,35	785 806,87		568 218,92	

- (1) Recettes justifiées non titrées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 45 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 199 212,19	2 163 369,67	94 850,53	940 991,99	0,00	2 163 369,67
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 334,21	0,00	-44 334,21	0,00	44 334,21
14 Avances commandes immo corporelles	0,00	44 334,21	0,00	-44 334,21	0,00	44 334,21
Total des opérations d'équipement (4)	2 204 623,34	1 160 582,49	94 850,53	949 190,32	0,00	1 160 582,49
Total des dépenses d'équipement	2 204 623,34	1 204 916,70	94 850,53	904 856,11	0,00	1 204 916,70
15 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1683 non budgétaire)	790 000,00	783 864,13	0,00	6 135,87		
18 Emprunts en euros	790 000,00	783 864,13	0,00	6 135,87		
19 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00		
22 Créance Autres établissements publics	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00		
Total des dépenses financières	820 000,00	783 864,13	0,00	36 135,87	0,00	783 864,13
23 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 024 623,34	1 988 780,83	94 850,53	940 991,98	0,00	1 988 780,83
24 Opérations ordre transf. entre sections (6)	51 875,00	51 875,00				51 875,00
25 Reprise sur autofinancement antérieur	51 875,00	51 875,00				51 875,00
26 Subv. transf. Etat et établ. nationaux Dotation de soutien à l'invest local	632,00	632,00				632,00
27 Charges transférées (7)	51 243,00	51 243,00	0,00	0,00		51 243,00
28 Opérations patrimoniales (8)	122 713,85	122 713,84		0,01		122 713,84
29 Constructions	119 173,85	119 173,84		0,01		119 173,84
30 Install.. matériel et outill. technique	3 540,00	3 540,00		0,00		3 540,00
Total des dépenses d'ordre	174 588,85	174 588,84		0,01		174 588,84

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

étailler les articles conformément au plan de comptes.

épenses engagées non mandatées.

recits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

par état III A2.1 pour le détail des opérations d'équipement
y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

f. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

Une prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

f. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations générées hors AP
	TOTAL		2 204 623,34	1 160 582,49	94 850,53	949 190,32	2 931 313,57	0,00	1 160 582,49
18	ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES	43 600,00	720,00	42 880,00	0,00	89 480,00	0,00	720,00	
19	TRAVAUX DE VOIRIE RENOVA® ENERGETIQUE GROUEMENT SCOLAIRE RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHEILLE SERVICES ADMINISTRATIFS SERVICES CULTURELS SERVICES ENFANCE - JEUNESSE SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL SEMINOR - CAMP COMTOIS Crédit d'une boucle piédestre Agnon GYMNASÉ CAMPIGNY	28 217,46 46 170,02 93 462,32 37 482,80 49 866,97 767,68 131 247,57 241 366,00 865 933,66 438 133,59 216 373,27 12 000,00	22 051,27 36 659,24 60 062,59 37 729,88 37 208,95 738,69 81 765,07 187 150,18 428 479,35 0,00 0,00 23 521,68 227 350,42 17 145,17	5 010,58 37 899,93 0,00 9 060,02 0,00 0,00 0,00 187 150,18 428 479,35 0,00 0,00 0,00 0,00	6 166,19 4 500,20 -4 500,20 -247,08 3 600,00 28,99 49 482,50 54 215,82 437 454,31 414 611,91 -10 977,15 -5 145,17	51 180,60 131 362,25 48 378,58 57 228,99 738,69 81 765,07 190 630,18 1 564 703,26 693 794,68 0,00 0,00	22 051,27 36 659,24 60 062,59 37 729,88 37 208,95 738,69 81 765,07 187 150,18 428 479,35 23 521,68 227 350,42 17 145,17	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	22 051,27 36 659,24 60 062,59 37 729,88 37 208,95 738,69 81 765,07 187 150,18 428 479,35 23 521,68 227 350,42 17 145,17

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Principal - Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

état ne contient pas d'information.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		43 600,00	A1	720,00	42 880,00	0,00
3.1	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 600,00		42 880,00	0,00	89 480,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	43 600,00		42 880,00	0,00	89 480,00
	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-720,00 B2 - A2
		-89 480,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 65, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		28 217,46	A1	22 051,27	0,00	
4.	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 217,46	22 051,27	0,00	6 166,19	22 051,27
15	Install., matériel et outill. technique	28 217,46	22 051,27	0,00	6 166,19	22 051,27

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13.	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16.	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20.	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204.	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22.	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23.	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	Pour l'exercice	-22 051,27	B2 - A2	En cumulé
						-22 051,27

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : RENOV' ENERGETIQUE GROUPEMENT SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		46 170,02	A1	36 659,24	5 010,58	4 500,20
Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)		46 170,02	36 659,24	5 010,58	4 500,20	51 180,60
13. Constructions		46 170,02	36 659,24	5 010,58	4 500,20	51 180,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13. Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16. Emprunts et dettes assimilées (7)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20. Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204. Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21. Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22. Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23. Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	-36 659,24	B2 - A2	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1			-51 180,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
 LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		93 462,32	A1	60 062,59	37 899,93	-4 500,20
4.	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	93 462,32	60 062,59	37 899,93	-4 500,20	131 362,25
13	Constructions	93 462,32	60 062,59	37 899,93	-4 500,20	131 362,25

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		110 032,43	B1	54 850,43	0,00	55 232,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	110 032,43		54 850,43	0,00	54 850,43
13362	Dotation de soutien à l'invest local	110 032,43		54 850,43	0,00	54 850,43
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-5 212,16 B2 - A2 -76 511,82

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (7) Sauf f 65, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16 LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHEILLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME	

		DEPENSES	
Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis
EPENSES		37 482,80	A1
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	37 729,88
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00
68	Immobilisations corporelles	5 538,00	5 538,00
	Autres immobilisations corporelles	5 538,00	0,00
68	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 944,80	32 191,88
13	Constructions	31 944,80	32 191,88

		FINANCEMENT EXTERNE (pour information)	
Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)			
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	188 071,00	B1
	Autres subventions d'équip., non transf.	188 071,00	115 626,82
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	115 626,82
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00

		Solde du financement	
		Recettes – Dépenses (8)	
		B1 - A1	Pour l'exercice
		77 836,94	77 836,94
			En cumulé
			67 248,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		49 868,97	A1	37 208,95	9 060,02	3 600,00
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	49 868,97	37 208,95	9 060,02	3 600,00	57 228,99
81	Install. générales, agencements	8 293,97	4 693,97	0,00	3 600,00	4 693,97
838	Autre matériel informatique	41 575,00	32 514,98	9 060,02	0,00	52 555,02
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		12 500,00	B1	12 500,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde du financement					
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1				
					Pour l'exercice	
					-37 208,95	B2 - A2
						En cumulé
						-44 728,99

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf f 65, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : SERVICES CULTURELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		767,68	A1	738,69	0,00	28,99
Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		767,68	738,69	0,00	28,99	738,69
88 Autres immobilisations corporelles		767,68	738,69	0,00	28,99	738,69
Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (sauf 1e 138)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (7)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-738,69 B2 - A2
		-738,69

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Excepionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : SERVICES ENFANCE - JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DÉPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		1 312 427,57	A1	81 765,07	0,00	49 482,50 A2
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
81	Immobilisations corporelles	32 837,57	11 766,81	0,00	21 070,76	11 766,81
81	Install. générales, agencements	26 800,00	8 499,88	0,00	18 300,12	8 499,88
848	Autres matériels de bureau et mobilier s	6 037,57	3 286,93	0,00	2 770,64	3 286,93
848	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Immobilisations en cours (sauf 2324)	98 410,00	69 988,26	0,00	28 411,74	69 988,26
13	Constructions	98 410,00	69 988,26	0,00	28 411,74	69 988,26

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		29 199,75	B1	9 658,33	0,00	19 541,42 B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	29 199,75	9 658,33	0,00	19 541,42	9 658,33
1323	Subv. non transf. Départements	17 708,25	0,00	0,00	17 708,25	0,00
1323	Autres subventions d'équip. non transf.	11 491,50	9 658,33	0,00	1 833,17	9 658,33
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-72 106,74 B2 - A2

-72 106,74

-72 106,74

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf f 65, 166 et 1649.

Principal - Principal - CA - 2023

(8) Indiquer le signe algébrique.

chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
 LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DÉPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		241 366,00	A1	187 150,18	0,00	54 215,82
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Immobilisations corporelles	241 366,00	187 150,18	0,00	54 215,82	190 630,18
318	Autres bâtiments publics	200 000,00	184 032,18	0,00	15 967,82	184 032,18
52	Installations de voirie	918,00	918,00	0,00	0,00	918,00
758	Autres inst., matériel, outil, techniques	4 248,00	0,00	0,00	4 248,00	0,00
88	Autres immobilisations corporelles	36 200,00	2 200,00	0,00	34 000,00	5 680,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REÇETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	Pour l'exercice	En cumulé
		B1 - A1	-187 150,18
			B2 - A2
			-190 630,18

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf f 65, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Principal - Principal - CA - 2023

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
**LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		865 933,66	A1	428 479,35	0,00	437 454,31
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	865 933,66	428 479,35	0,00	437 454,31	1 564 703,26
13	Constructions	865 933,66	428 479,35	0,00	437 454,31	1 564 703,26

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		974 275,00	B1	333 853,13	640 421,87	974 275,00
13	Subventions d'investissement (sauf le 13B)	974 275,00		333 853,13	640 421,87	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	84 000,00	0,00	84 000,00	0,00	84 000,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	242 000,00	72 487,50	169 512,50	0,00	242 000,00
13352	Dotation de soutien à l'invest local	181 218,75	54 385,63	126 853,12	0,00	181 218,75
1338	Autres fonds équip. transférables	467 056,25	207 000,00	260 056,25	0,00	467 056,25
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-94 626,22 B2 - A2

-590 428,26

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.

Principal - Principal - CA - 2023

(8) Indiquer le signe algébrique.

Sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : SEMINOR - CAMP COMTOIS
NON COMPRISEDANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		4.38 133,59	A1	23 521,68	0,00	414 611,91
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4.38 133,59	23 521,68	0,00	414 611,91	693 794,68
15	Install... matériel et outill... technique	4.38 133,59	23 521,68	0,00	414 611,91	693 794,68

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		226 017,20	B1	0,00	120 000,00	120 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf le 13B)	226 017,20	0,00	120 000,00	106 017,20	120 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	63 610,40	0,00	0,00	63 610,40	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	42 406,80	0,00	0,00	42 406,80	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
B1 - A1	-23 521,68	B2 - A2
Recettes – Dépenses (8)		-573 794,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détiller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(7) Sauf f 165, 166 et 164-49.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Principal - Principal - CA - 2023

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
 LIBELLE : Création d'une boucle pédestre Agrion
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DÉPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		216 373,27	A1	227 350,42	0,00	-10 977,15
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Immobilisations corporelles	216 373,27	227 350,42	0,00	-10 977,15	0,00
13	Terrains aménagés autres que voirie	216 373,27	227 350,42	0,00	-10 977,15	0,00
13	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		147 257,00	B1	17 106,06	12 885,00	117 265,94
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	147 257,00	17 106,06	12 885,00	117 265,94	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	46 018,00	11 583,96	0,00	34 434,04	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	46 018,00	0,00	0,00	46 018,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 221,00	5 522,10	12 885,00	36 813,90	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-210 244,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sau 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Principal - Principal - CA - 2023

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : GYMNAZE CAMPIGNY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		12 000,00	A1	17 145,17	0,00	-5 145,17
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
04	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	12 000,00		17 145,17	0,00	-5 145,17
88	Autres immobilisations corporelles	12 000,00		17 145,17	0,00	-5 145,17
9	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		6 000,00	B1	10 000,00	0,00	-4 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 000,00		10 000,00	0,00	-4 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00		10 000,00	0,00	-4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-7 145,17 B2 - A2
		0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf f 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algérique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
	TOTAL	3 595 574,14	2 241 548,35	785 806,87	568 218,92
8	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Subventions d'investissement (hors 138)	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	231 756,28
322	Subv. non transf. Régions	46 018,00	46 018,00	0,00	0,00
323	Subv. non transf. Départements	267 726,25	45 078,42	204 000,00	18 647,83
328	Autres subventions d'équip. non transf.	273 283,50	140 807,25	25 385,00	107 091,25
336,1	Dotation équip. territoriales rurales transf	305 610,40	72 487,50	169 512,50	63 610,40
336,2	Dotation de soutien à l'invest local	333 707,98	109 216,06	126 853,12	97 638,80
338	Autres fonds équip. transférables	467 056,25	207 000,00	260 056,25	0,00
346,2	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	55 232,00	0,00	-55 232,00
6	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
D4	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	231 756,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00	9 640,22
10222	FCTVA	771 144,00	749 855,67	0,00	21 288,33
102226	Taxe d'aménagement	5 000,00	16 648,11	0,00	-11 648,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	534 262,92	534 262,92	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,rééq.)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00	9 640,22
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 003 809,30	1 976 605,93	785 806,87	241 396,50
021	Virement de la section de fonctionnement	456 748,99	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	12 302,00	142 228,58	-129 926,58	-129 926,58
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	49 581,78	-49 581,78	-49 581,78
2118	Autres terrains	0,00	2 007,39	-2 007,39	-2 007,39
2134	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	11 615,85	-11 615,85	-11 615,85
2138	Autres bâtiments publics	0,00	5 574,80	-5 574,80	-5 574,80
21321	Immeubles de rapport	0,00	19 537,21	-19 537,21	-19 537,21
21352	Bâtiments publics	0,00	29 218,65	-29 218,65	-29 218,65

Préfecture de ROUEN

Prefecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE 039 2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
138	<i>Autres constructions</i>	0,00		12 391,50	-12 391,50
302	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	3 021,00		3 020,40	0,60
317	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	9 281,00		9 281,00	0,00
#1	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>				0,01
311	<i>Frais d'études</i>	122 713,85		122 713,84	0,01
311	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	110 140,88		110 140,88	0,00
38	<i>Total des recettes d'ordre</i>	12 572,97		12 572,96	0,01
		591 764,84		264 942,42	
					326 822,42

détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

recettes justifiées non titrées.
crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

aut 165, 166 et 16449.
exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

oir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

es comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

ucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

hap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 612 468,40	3 971 158,15	20 571,20	0,00	620 739,05	0,00	3 991 729,35
11	Charges à caractère général (3)	1 297 551,81	1 150 976,17	18 952,39	0,00	127 623,25	0,00	1 169 928,56
12	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 318 155,60	2 318 154,79	0,00	0,00	0,81		2 318 154,79
14	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	483 563,00	316 907,27	1 618,81	0,00	165 056,92	0,00	318 526,08
586	Frais fonctionnement des groupes débours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 099 290,41	3 786 038,23	20 571,20	0,00	292 680,98	0,00	3 806 609,43
66	Charges financières	44 000,00	42 814,34	0,00	0,00	1 185,66		42 814,34
67	Charges spécifiques (3)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	77,00	77,00			0,00		77,00
	Total des dépenses financières	44 127,00	42 891,34	0,00	0,00	1 235,66		42 891,34
	Total des dépenses réelles	4 143 417,41	3 828 929,57	20 571,20	0,00	293 916,64	0,00	3 849 500,77
023	Virement à la section d'investissement	456 748,99	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	12 302,00	142 228,58			-120 926,58		142 228,58
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	469 050,99	142 228,58			326 822,41		142 228,58
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 612 468,40	3 971 158,15	20 571,20	0,00	620 739,05	0,00	3 991 729,35

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Cap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)		Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	4 169 990,00	4 685 277,11	10 992,00	0,00	-526 279,11	
13	Atténuations de charges (3)	54 183,00	112 883,86	0,00	0,00	-58 700,86	
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
17	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	274 735,41	0,00	0,00	-29 461,41	
31	Impôts et taxes (sauf 731)	494 355,00	533 864,00	0,00	0,00	-39 509,00	
31	Fiscalité locale	1 563 937,00	1 702 041,03	0,00	0,00	-138 104,03	
41	Dotations et participations (3)	1 613 252,00	1 720 708,25	10 992,00	0,00	-118 448,25	
51	Autres produits de gestion courante (3)	147 114,00	159 144,75	0,00	0,00	-12 030,75	
	Total des recettes de gestion des services	4 118 115,00	4 503 377,30	10 992,00	0,00	-396 254,30	
76	Produits financiers	0,00	97,63	0,00	0,00	-97,63	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	129 927,18	0,00	0,00	-129 927,18	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	0,00	130 024,81	0,00	0,00	-130 024,81	
	Total des recettes réelles	4 118 115,00	4 633 402,11	10 992,00	0,00	-526 279,11	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	51 875,00	51 875,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)			0,00		0,00	
	Total des recettes d'ordre	51 875,00		51 875,00		0,00	
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		442 478,40				
	Total des recettes fonctionnement cumulées	4 612 468,40		5 127 755,51	10 992,00	0,00	-526 279,11

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes impulsives aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Cap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 612 468,40	3 971 158,15	20 571,20	0,00	620 739,05	0,00	3 991 729,35
11	Charges à caractère général (4)	1 297 551,81	1 150 976,17	18 952,39	0,00	127 623,25	0,00	1 169 928,56
0611	Eau et assainissement	26 903,00	24 191,85	0,00	0,00	2 711,15	0,00	24 191,85
0612	Energie - Electricité	160 425,81	159 316,59	0,00	0,00	1 109,22	0,00	159 316,59
0613	Chauffage urbain	300 069,00	277 778,56	0,00	0,00	22 290,44	0,00	277 778,56
0621	Combustibles	91,00	89,00	0,00	0,00	2,00	0,00	89,00
0622	Carburants	18 950,00	16 100,75	0,00	0,00	2 849,25	0,00	16 100,75
0623	Alimentation	84 397,00	83 146,08	1 164,67	0,00	86,25	0,00	84 310,75
0624	Produits de traitement	9 165,00	2 218,75	0,00	0,00	6 946,25	0,00	2 218,75
0628	Autres fournitures non stockées	3 865,00	1 090,08	0,00	0,00	2 774,92	0,00	1 090,08
0631	Fournitures d'entretien	22 900,00	15 489,00	0,00	0,00	7 411,00	0,00	15 489,00
060632	Fournitures de petit équipement	33 370,00	35 943,97	0,00	0,00	-2 573,97	0,00	35 943,97
060633	Fournitures de voirie	17 750,00	15 344,50	450,50	0,00	1 955,00	0,00	15 795,00
060636	Habillement et vêtements de travail	5 420,00	4 697,00	0,00	0,00	723,00	0,00	4 697,00
06064	Fournitures administratives	7 611,00	5 689,39	0,00	0,00	1 921,41	0,00	5 689,39
06065	Livres, disq., cass. (biblio, Média.)	6 300,00	5 441,41	0,00	0,00	858,59	0,00	5 441,41
06067	Fournitures scolaires	10 726,00	10 192,64	365,34	0,00	168,02	0,00	10 557,98
06068	Autres matières et fournitures	21 300,00	11 665,46	520,00	0,00	9 116,54	0,00	12 183,46
611	Contrats de prestations de services	59 500,00	59 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00
6132	Locations immobilières	4 122,00	1 561,00	0,00	0,00	2 561,00	0,00	1 561,00
61351	Matériel roulant	0,00	1 396,08	0,00	0,00	-1 396,08	0,00	1 396,08
61358	Autres	24 669,00	15 873,41	6 200,00	0,00	2 595,59	0,00	22 073,41
61521	Entretien terrains	77 020,00	77 185,43	0,00	0,00	-165,43	0,00	77 185,43
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 480,00	35 055,50	52,80	0,00	15 371,70	0,00	35 108,30
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	2 525,37	0,00	0,00	474,63	0,00	2 525,37
615231	Entretien, réparations voiries	17 440,00	12 172,45	0,00	0,00	5 267,55	0,00	12 172,45
615232	Entretien, réparations réseaux	8 468,00	7 683,45	1 453,92	0,00	-669,37	0,00	9 137,37
61551	Entretien matériel roulant	20 500,00	16 094,38	0,00	0,00	4 405,62	0,00	16 094,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 220,00	9 659,24	2 236,08	0,00	324,68	0,00	11 895,32
6156	Maintenance	86 748,00	78 142,59	0,00	0,00	8 605,41	0,00	78 142,59
6161	Multirisques	20 380,00	18 459,83	0,00	0,00	1 920,17	0,00	18 459,83
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 530,00	0,00	0,00	0,00	1 530,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	115,00	114,29	0,00	0,00	0,71	0,00	114,29
617	Etudes et recherches	3 345,00	3 265,20	0,00	0,00	79,80	0,00	3 265,20
6182	Documentation générale et technique	1 550,00	854,90	0,00	0,00	695,10	0,00	854,90
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	699,00	-99,00	0,00	0,00	0,00	699,00

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
188	Autres frais divers	25 000,00	15 034,68	1 692,88	0,00	8 272,44	0,00	16 727,56
225	Indemnités aux comptable et régisseurs	156,00	249,91	0,00	0,00	-93,91	0,00	249,91
2268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	2 866,13	1 779,60	0,00	354,27	0,00	4 645,73
227	Frais d'actes et de contentieux	56,00	0,00	0,00	0,00	56,00	0,00	0,00
231	annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
232	Fêtes et cérémonies	14 487,00	11 785,36	0,00	0,00	2 701,64	0,00	11 785,36
234	Réceptions	500,00	290,28	0,00	0,00	209,72	0,00	290,28
236	Catalogues et imprimés	9 760,00	6 380,81	1 713,60	0,00	1 665,59	0,00	8 094,41
238	Divers	5 000,00	2 208,00	0,00	0,00	2 792,00	0,00	2 208,00
247	Transports collectifs	4 400,00	4 604,00	0,00	0,00	-204,00	0,00	4 604,00
251	Voyages, déplacements et missions	2 145,00	1 195,03	0,00	0,00	949,97	0,00	1 195,03
261	Frais d'affranchissement	4 500,00	3 192,88	0,00	0,00	1 307,12	0,00	3 192,88
262	Frais de télécommunications	16 700,00	19 029,27	0,00	0,00	-2 329,27	0,00	19 029,27
27	Services bancaires et assimilés	1 409,00	499,71	0,00	0,00	909,29	0,00	499,71
281	Concours divers (cotisations)	10 370,00	9 474,27	0,00	0,00	895,73	0,00	9 474,27
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 220,00	2 760,00	0,00	0,00	460,00	0,00	2 760,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	30 290,00	24 006,74	0,00	0,00	6 283,26	0,00	24 006,74
6288	Autres services extérieurs	9 479,00	4 269,89	1 323,00	0,00	3 856,11	0,00	5 622,89
63512	Taxes foncières	27 000,00	28 859,00	0,00	0,00	-1 859,00	0,00	28 859,00
6358	Autres droits	3 500,00	28,80	0,00	0,00	3 471,20	0,00	28,80
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	5 576,06	0,00	0,00	-3 576,06	0,00	5 576,06
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 318 155,60	2 318 154,79	0,00	0,00	0,81		2 318 154,79
6218	Autre personnel extérieur	4 008,60	3 078,78	0,00	0,00	929,82		3 078,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 660,00	6 747,09	0,00	0,00	-87,09		6 747,09
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	11 557,00	10 586,40	0,00	0,00	970,60		10 586,40
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPt	21 465,00	21 822,13	0,00	0,00	-357,13		21 822,13
64111	Rémunération principale titulaires	998 468,00	996 313,68	0,00	0,00	2 154,32		996 313,68
64131	Rémunerations	531 936,00	558 434,31	0,00	0,00	-26 498,31		558 434,31
6417	Rémunerations des apprentis	18 694,00	18 248,55	0,00	0,00	445,45		18 248,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	279 499,00	287 457,94	0,00	0,00	-7 958,94		287 457,94
6453	Cotisations aux caisses de retraites	274 217,00	276 040,78	0,00	0,00	-1 823,78		276 040,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 257,00	22 002,80	0,00	0,00	-745,80		22 002,80
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	68 437,26	0,00	0,00	16 562,74		68 437,26
6474	Versement aux autres œuvres sociales	16 094,00	15 232,20	0,00	0,00	861,80		15 232,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00	4 005,02	0,00	0,00	294,98		4 005,02
6478	Autres charges sociales diverses	45 000,00	432,64	0,00	0,00	-432,64		432,64
6488	Autres		29 315,21	0,00	0,00	-15 684,79		29 315,21
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE		Pour information, réalisations gérées hors AE	
6	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante (sauf le 6556) (4)	483 583,00	316 907,27	1 618,81	0,00	165 056,92	0,00	0,00	318 526,08	
5311	Indemnités de fonction	81 917,00	83 909,68	0,00	0,00	-1 992,68	0,00	83 909,68		
5312	Frais de mission et de déplacement	142,00	1 641,54	0,00	0,00	-1 499,54	0,00	1 641,54		
5313	Cotisations de retraite	3 440,00	3 727,63	0,00	0,00	-287,63	0,00	3 727,63		
5314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 130,00	14 652,42	0,00	0,00	-6 522,42	0,00	14 652,42		
5315	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5316	Frais de représentation du maire	0,00	109,30	0,00	0,00	-109,30	0,00	0,00	109,30	
53172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	100,00	57,59	0,00	0,00	42,41	0,00	57,59		
5326	Frais de représentation du président	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
542	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
553	Service d'incendie	56 815,00	56 815,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 815,00	
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	3 830,00	200,00	0,00	0,00	3 630,00	0,00	0,00	200,00	
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	1 100,00	2 499,82	0,00	0,00	-1 399,82	0,00	0,00	2 499,82	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	282 539,00	75 762,00	0,00	0,00	206 837,00	0,00	75 762,00		
65818	Autres	1 800,00	0,00	1 618,81	0,00	181,19	0,00	0,00	1 618,81	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	40,30	0,00	0,00	-40,30	0,00	0,00	40,30	
65888	Autres	2 010,00	37 491,99	0,00	0,00	-35 481,99	0,00	0,00	37 491,99	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 099 290,41	3 786 038,23	20 571,20	0,00	292 680,98	0,00	3 806 609,43		
66	Charges financières	44 000,00	42 814,34	0,00	0,00	1 185,66		42 814,34		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	42 814,34	0,00	0,00	1 185,66		42 814,34		
67	Charges spécifiques (4)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00		0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00			0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	77,00	77,00			0,00			77,00	
6817	Dot. prov. dépéc. actifs circulants	77,00	77,00			0,00			77,00	
	Total des charges financières et spécifiques	44 127,00	42 891,34	0,00	0,00	1 235,66		42 891,34		
	Total des dépenses réelles	4 143 417,41	3 828 929,57	20 571,20	0,00	293 916,64	0,00	3 849 500,77		
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	12 302,00	142 228,58			-129 926,58		142 228,58		

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis (3)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
5	Valeurs comptables immobilisées cédée	0,00	80 345,40			-80 345,40		80 345,40
61	Differences sur réalisations (positives)	0,00	49 581,78			-49 581,78		49 581,78
111	Dot. amort. immos incorporelles	3 021,00	3 020,40			0,60		3 020,40
62	Dot. amort. charges financ. à répartir	9 281,00	9 281,00			0,00		9 281,00
3	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		469 050,99	142 228,58			326 822,41		142 228,58

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Cap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	4 169 990,00	4 685 277,11	10 992,00	0,00	-526 279,11
3	Atténuations de charges (4)	54 183,00	112 883,86	0,00	0,00	-58 700,86
19	Remboursements rémunérations personnel	54 008,00	106 297,09	0,00	0,00	-52 289,09
59	Remb.charges sécu sociale et prévoyance	175,00	2 556,77	0,00	0,00	-2 381,77
79	Rembours sur autres charges sociales	0,00	4 030,00	0,00	0,00	-4 030,00
6	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	274 735,41	0,00	0,00	-29 461,41
018	Autres ventes de produits finis	60 000,00	62 863,10	0,00	0,00	-2 863,10
0311	Concessions cimetière (produit net)	6 919,00	3 536,00	0,00	0,00	3 383,00
0323	Red occupation dom. public	10 000,00	15 675,48	0,00	0,00	-5 675,48
735	Locations de droits de chasse et pêche	156,00	156,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	31 500,00	45 415,90	0,00	0,00	-13 915,90
70632	Redevances services à caractère loisir	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7066	Redevances services à caractère social	41 650,00	48 186,08	0,00	0,00	-6 536,08
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 714,00	66 478,72	0,00	0,00	-5 764,72
706888	Autres	15 700,00	18 546,50	0,00	0,00	-2 846,50
7083	Locations diverses (autres qu'immobilières)	14 635,00	12 817,63	0,00	0,00	1 817,37
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 060,00	0,00	0,00	1 060,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	494 355,00	533 864,00	0,00	0,00	-39 509,00
73221	FNGIR	200 946,00	200 946,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	21 122,00	0,00	0,00	-21 122,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	43 409,00	21 122,00	0,00	0,00	22 287,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	200 000,00	290 674,00	0,00	0,00	-90 674,00
731	Fiscalité locale	1 563 937,00	1 702 041,03	0,00	0,00	-138 104,03
73111	Impôts directs locaux	1 514 934,00	1 531 284,00	0,00	0,00	-16 350,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	21 925,00	62 318,00	0,00	0,00	-40 393,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	7 350,00	7 348,00	0,00	0,00	2,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité	0,00	84 998,21	0,00	0,00	-84 998,21
73154	Droits de place	19 316,00	16 092,82	0,00	0,00	3 223,18
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
7318	Autres	12,00	0,00	0,00	0,00	12,00
74	Dotations et participations (4)	1 613 252,00	1 720 708,25	10 992,00	0,00	-118 448,25
74111	Dotation forfaitaire des communes	520 000,00	519 736,00	0,00	0,00	264,00
741121	DSR des communes	0,00	251 498,00	0,00	0,00	-251 498,00

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principai - Principal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé		Créduits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Créduits sans emploi (3)
1121	Dotation forfaitaire des départements		221 300,00	0,00	0,00	0,00	221 300,00
14	FCTVA		8 000,00	3 479,43	0,00	0,00	4 520,57
1718	Autres participations Etat		30 618,00	36 051,58	0,00	0,00	-5 433,58
172	Participation régions		50 040,00	50 060,00	0,00	0,00	-20,00
173	Participation départements		17 312,00	23 419,28	10 992,00	0,00	-17 099,28
1748	Participation autres communes		4 580,00	4 084,00	0,00	0,00	496,00
17818	Autres		0,00	82,00	0,00	0,00	-82,00
178222	Participation Caisses alloc. familiales		0,00	124 396,51	0,00	0,00	-124 396,51
17888	Autres		183 385,00	92 019,77	0,00	0,00	91 365,23
182	Compens. perte taxe add. droits enreg.		148 000,00	142 062,31	0,00	0,00	5 937,69
18312	D.C.R.T.P.		102 190,00	93 675,00	0,00	0,00	8 515,00
18313	Dotation compensation de la TP		0,00	8 515,00	0,00	0,00	-8 515,00
1832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)		57 672,00	57 671,92	0,00	0,00	0,08
1833	Etat-Compens.exonération taxes foncières		219 575,00	219 575,00	0,00	0,00	0,00
1836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP		42 000,00	42 671,45	0,00	0,00	-671,45
185	Dotation pour les titres sécurisés		8 580,00	14 500,00	0,00	0,00	-5 920,00
74888	Autres		0,00	37 211,00	0,00	0,00	-37 211,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		147 114,00	159 144,75	0,00	0,00	-12 030,75
752	Revenus des immeubles		120 136,00	125 426,03	0,00	0,00	-5 290,03
755	Débits et pénalités perçus		0,00	4 500,00	0,00	0,00	-4 500,00
75888	Autres		26 978,00	29 218,72	0,00	0,00	-2 240,72
Total des recettes de gestion des services			4 118 115,00	4 503 377,30	10 992,00	0,00	-396 254,30
76	Produits financiers		0,00	97,63	0,00	0,00	-97,63
764	Revenus valeurs mobilières de placement		0,00	97,30	0,00	0,00	-97,30
7688	Autres		0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
77	Produits spécifiques (4)		0,00	129 927,18	0,00	0,00	-129 927,18
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	129 927,18	0,00	0,00	-129 927,18
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles			4 118 115,00	4 633 402,11	10 992,00	0,00	-526 279,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)		51 875,00	51 875,00			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résult		51 875,00	51 875,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)		0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre			51 875,00	51 875,00			0,00

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Principal - Principal - CA - 2023

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

écritures justifiées non tirées.

crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

lors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	IV B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
91 Avances du Trésor						
92 Avances de trésorerie						
931 Lignes de trésorerie						
932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
94 Billets de trésorerie						
96 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cirulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature our chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)				
3 Emprunts obligataires (Total)					0,00							
4 Emprunts auprès des abonnements financiers (Total)					5 809 779,71							
41 Emprunts en euros (Total)					5 809 779,71							
60738	CREDIT LOCAL DE FRANCE	22/05/2019	01/06/2019	01/10/2019	500 000,00	F	-	0,680	0,680	EURO	T	P
102894	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/05/2015	15/07/2015	01/01/2016	196 534,92	F	-	0,050	0,050	EURO	A	X
4000602342	CREDIT AGRICOLE	23/11/2018	01/12/2018	29/11/2019	250 000,00	F	-	0,570	0,570	EURO	A	P
1000151576	NORMANDIE SEIN	20/04/2022	02/05/2022	02/08/2022	80 000,00	F	-	0,000	0,000	EURO	T	X
4820454	CREDIT AGRICOLE	22/12/2016	02/01/2017	02/01/2018	556 392,06	F	-	1,260	1,260	EURO	A	C
534728	HAUTÉ NORMAN	04/11/2020	16/11/2020	01/03/2021	250 000,00	F	-	0,510	0,510	EURO	T	X
539225	CAISSE EPARGNE DE CONSIGNAT	04/06/2021	21/06/2021	01/10/2021	600 000,00	F	-	0,750	0,750	EURO	T	X
5435207124044	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	16/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	69 040,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	X
5435208124046	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	11/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	222 216,75	F	-	0,710	0,710	EURO	T	P
5439104124187	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	17/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	365 677,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	P
5485648	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	104 368,73	F	-	1,490	1,500	EURO	T	X
5485649	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	239 835,13	F	-	1,490	1,500	EURO	T	P
5485650	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	32 715,12	F	-	2,530	2,550	EURO	T	C
561322E	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNAT	03/05/2022	01/06/2022	05/09/2022	423 000,00	F	-	1,740	1,750	EURO	T	C
A1410KK	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/11/2011	29/12/2011	01/06/2013	200 000,00	F	-	4,560	4,560	EURO	A	P
A1416HT	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/11/2016	02/12/2016	01/01/2017	500 000,00	F	-	0,600	0,600	EURO	A	X
A14170M3	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	28/11/2017	01/12/2017	04/01/2018	500 000,00	F	-	0,880	0,880	EURO	A	X

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

Nature sur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Devises	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuelisé	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
43 Emprunts en devises (total)								0,00										
441 Emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00										
5 Dépôts et cautionnements plus (Total)								0,00										
7 Emprunts et dettes issortis de conditions particulières (total)								0,00										
71 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)								0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								0,00										
1676 Dettes envers localataires-acquéreurs (total)								0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)								0,00										
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)								0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)								0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)								0,00										
1687 Autres dettes (total)								0,00										
Total général															5 809 779,71			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (17)
								Type de taux (13)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
Emprunts et dettes au 31/12/N											
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 553 810,90					741 518,53	42 194,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 553 810,90					741 518,53	42 194,00	0,00
0060738		0,00	A-1	291 643,39	5,54	F	-	0,680	49 567,73	2 194,02	0,00
0302804		0,00	A-1	21 880,93	0,79	F	-	0,050	2 186,96	21,88	0,00
10000602342		0,00	A-1	50 569,99	0,70	F	-	0,570	50 569,99	288,25	0,00
1000151576		0,00	A-1	500 000,00	0,38	F	-	0,000	300 000,00	6 670,00	0,00
4820454		0,00	A-1	252 905,46	4,79	F	-	1,260	50 581,10	3 823,93	3 168,91
534728		0,00	A-1	201 517,22	11,95	F	-	0,510	16 243,37	1 079,54	0,00
539225		0,00	A-1	514 242,16	12,54	F	-	0,750	38 283,14	4 036,47	953,49
5435207/124044		0,00	A-1	60 254,62	12,79	F	-	0,770	4 408,41	447,11	105,76
5435208/124046		0,00	A-1	193 936,10	12,79	F	-	0,770	14 190,48	1 439,96	340,42
5439104/124187		0,00	A-1	319 146,03	12,79	F	-	0,770	23 348,01	2 369,63	560,19
5485648		0,00	A-1	98 108,01	13,95	F	-	1,490	6 260,80	1 511,80	117,11
5485649		0,00	A-1	225 467,53	13,95	F	-	1,490	14 367,60	3 493,52	270,62
5485650		0,00	A-1	31 079,36	18,94	F	-	2,530	1 635,76	812,17	63,34
561332E		0,00	A-1	370 125,00	10,47	F	-	1,740	35 250,00	6 823,52	447,23
A14110KK		0,00	A-1	66 991,45	4,21	F	-	4,560	14 952,56	3 737,10	1 773,49
A14160HT		0,00	A-1	152 315,61	2,79	F	-	0,600	50 167,44	12 14,90	911,35
A14170M3		0,00		203 328,04	3,80	F	-	0,880	49 802,18	2 230,20	1 772,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)				0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)				0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00					0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
72 Emprunts sur comptes spéciaux [al]		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
75 Dettes pour METIP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
76 Dettes envers locataires-acquéreurs [al]		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
78 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
8 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
81 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
82 Bons à moyen terme négociables [al]		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 553 810,90						741 518,53	42 194,00	0,00	11 809,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB:1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

				Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)											
Change de taux, taux variable plafonné (cap) ou cadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Prise simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Total d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	IV
	B14

IV
B14

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DÉTACHEMENT - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indice sous-jacents							
lecture							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange taux structuré contre taux variable ou taux fixe (seul unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)							
Nombre de produits	17	0	0	0	0	0	
% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	3 553 810,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures							
Nombre de produits						0	
% de l'encours						0,00	
Montant en euros						0,00	

1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture sur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture						
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00
Total		0,00						0,00			0,00	0,00

si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Taux payé Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	
x fixe (total)						0,00	0,00
x variable simple (total)						0,00	0,00
x complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Caractéristiques du taux		Cout de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
								Type de taux	Index de taux	Niveau de taux	Type Montant (12)	Intérêts (13)	Capital
Année	Profil						Type de taux	Index (7)	Index (8)	Niveau (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)
ta total des dépenses au c/ 166 financement de dette (3)				0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
total des recettes au c/ 166 financement de dette (4)				0,00	0,00						0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagé des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le cout de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV – ANNEXES

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital	
							Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (4)	Type de taux act. (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial
Total													

inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
aux à la date de renégociation.

(2) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l’exercice	Intérêts (3)	Dont
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
près des organismes de droit privé teur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
près des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
tte provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.
La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisées à l’article 668.

Principal - Principal - CA - 2023

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
tres dettes	800 000,00	306 670,00	500 000,00
tres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
ttes pour location – acquisition	0,00	0,00	0,00
ttes pour location – vente	0,00	0,00	0,00
ttes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
ttes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
ttes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV
B1.9

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES || IT || SEES POIIB || ES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	500.00 €	28/09/2022
L		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L		Agencement, aménagement de bâtiments, installations	30	28/09/2022
L		Autres agencements, aménagements de terrains	30	28/09/2022
L		Camions et véhicules industriels	8	28/09/2022
L		Constructions, réseaux	50	28/09/2022
L		Elaboration et modification, révision des documents	10	28/09/2022
L		Frais d'étude	10	28/09/2022
L		Frais de recherche et de développement	5	28/09/2022
L		Installations de voirie	30	28/09/2022
L		Logiciels	2	28/09/2022
L		Matériel de bureautique électrique et électronique	10	28/09/2022
L		Matériels classiques	10	28/09/2022
L		Matériels informatiques	5	28/09/2022
L		Mobilier	15	28/09/2022

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

		IV – ANNEXES	
		B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	
PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N			
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

✓ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes,
indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAILLEMENT DES PROVISIONS****ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des Provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					
	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)
	TOTAL			0,00	0,00
					0,00

Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)
	TOTAL			0,00	0,00
					0,00

(II) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
con assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article		Dette en capital à l'origine		Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
		8015 Emprunts garantis (1)	8016 Contrats de crédit-bail (2)		
8017 Subvention à verser en annuité (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés		0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés de partenariat (4)				0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)		0,00		0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)		0,00		0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)		0,00		0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)		0,00		0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette griseée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des éléments sociaux (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

	IV
	B7.4

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II 0,00

Ratio défini aux articles L.4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercices N+5 et suivants)	Total (1)
édits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
édits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

							Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)					
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement	Part fonctionnement	Part financement III	TOTAL I + II + III
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV													
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7													
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE															
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Libellé (1)</th><th>Restes à employer au 01/01/N</th><th>Montant recettes</th><th>Montant dépenses</th><th>Restes à employer au 31/12/N</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Total</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td></tr> </tbody> </table>				Libellé (1)		Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	Total		0,00	0,00	0,00	0,00
Libellé (1)		Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N										
Total		0,00	0,00	0,00	0,00										

Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

		IV – ANNEXES																																																																									
		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN																																																																									
		IV	B7.8																																																																								
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS																																																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année d'origine</th> <th>Nature de l'engagement</th> <th>Organisme bénéficiaire</th> <th>Durée en années</th> <th>Periodicité</th> <th>Dette en capital à l'origine</th> <th>Dette en capital au 31/12/N</th> <th>Annuité versée au cours de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>TOTAL</td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>017 Subventions à verser en annuités</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>018 Autres engagements donnés</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Au profit d'organismes publics</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Au profit d'organismes privés (1)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Engagements liés à des délégations de service public</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>				Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Periodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice						0,00	0,00	0,00			TOTAL			0,00	0,00	0,00	017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00	018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00	Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Periodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice																																																																				
					0,00	0,00	0,00																																																																				
		TOTAL			0,00	0,00	0,00																																																																				
017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00																																																																				
018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00																																																																				
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00																																																																				
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00																																																																				
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00																																																																				
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00																																																																				

Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.161-1-3-2 du CGCT) :

Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

la colonne « Dette en capital au 1/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/12/N ;

la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

		IV – ANNEXES
		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS		
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS		
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	55 705,00	
Personnes de droit privé	55 705,00	
Associations	55 705,00	
FM TELETHON SECTION 76	700,00	
GIR AVEC BECQUEREL	600,00	
MICALE A.C. & MOBILISES BLANGY SUR BR	500,00	
MICALE PERSONNEL COMMUNAL	1 000,00	
MICALE SAPEURS POMPIERS	2 000,00	
PE ECOLE DE BLANGY SUR BRESLE	1 500,00	
PP LA GAULE BLANGEOISE	1 000,00	
SSOC ARCHERY GUILLAUME TELL	550,00	
SSOC ECRITURE PLAISIR	400,00	
SSOC GLASS VALLEE TEAM BIKE	500,00	
ASSOC JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX	1 000,00	
ASSOC PERSONNES AGEES BLANGY	3 000,00	
BLANGY LOISIRS	1 000,00	
BLANGY VERS LE TIERS MONDE	700,00	
CLUB DE BRIDGE	50,00	
CLUB DES MAJORETTES	900,00	
CLUB RETRAITE METRA	200,00	
COOP SCOLAIRE GROUPEMENT SCOLAIRE	3 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE	250,00	
HARMONIE MUNICIPALE	3 000,00	
JARDINS DE LA BRESLE LES	300,00	
L'ATELIER	7 000,00	
LA BOUTIQUE DES SENIORS	1 000,00	
LA FONDERIE	1 600,00	
LE CARCAHOUX	400,00	
PHOTO CINE CLUB	450,00	
SEPBB COMITE DIRECTEUR	500,00	
SEPBB FOOTBALL	4 355,00	
SEPBB GYMNASTIQUE	1 200,00	
SEPBB HANDBALL	4 500,00	
SEPBB KARATE	1 200,00	
SEPBB PETANQUE	4 500,00	
SEPBB RUGBY	3 700,00	
SEPBB SECTION PING PONG	1 900,00	
SEPBB TENNIS	1 150,00	
SOCIETE DE CHASSE	100,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

Nom des bénéficiaires		Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
autres personnes de droit public		0,00	
Etat		0,00	
Régions		0,00	
Départements		0,00	
Communes		0,00	
Établissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
autres		0,00	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

Numéro à 9 chiffres.

Détailier le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B8.1.2

IV

B8.1.2

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - DIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 13-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,60	1,00	8,60
Adjoint administratif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,60	0,00	4,60
Attaché					2,00	1,00	2,00
Redacteur principal 1ère classe	A C B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,45	0,00	24,45	13,50	8,92	22,42
Adjoint technique	C	14,45	0,00	14,45	5,00	7,92	12,92
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,65	0,00	6,65	3,00	3,21	6,21

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant d'enseignement artistique	B	2,25	0,00	2,25	0,00	1,81	1,81
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	0,40	0,00	0,40	0,00	0,40	0,40
Assistant de conservation ppl 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,77	0,00	6,77	3,00	3,77	6,77
Adjoint animation	C	2,70	0,00	2,70	1,00	1,70	2,70
Adjoint animation principal 1ère classe	C	2,85	0,00	2,85	1,00	1,85	2,85
Adjoint animation principal 2ème classe	C	0,22	0,00	0,22	0,00	0,22	0,22
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (ii)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		53,87	0,00	53,87	32,10	18,90	51,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
gents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
djoint animation	C	ANIM	371	0,00	332-8-2°	CDD
djoint animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-10	CDI
djoint animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-8-2°	CDD
djoint animation principal 2ème classe	C	ANIM	371	0,00	332-10	CDI
djoint technique	C	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD
djoint technique	C	TECH	371	0,00	332-10	CDI
gent social principal de 2ème classe	C	S	387	0,00	332-8-2°	CDD
ssistant d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-8-5°	CDD
ssistant d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-10	CDI
ssistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	CULT	547	0,00	332-8-5°	CDD
ssistant de conservation ppl 2ème classe	B	CULT	480	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	B	ADM	563	0,00	332-8-2°	CDI
Educateur de jeunes enfants	A	S	487	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	604	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique,
SP : Sportif.CULT : Culture,
ANIM : Animation,
POL : Police,
POMPI : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire de fonctions ou de groupes de fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-23-2° : Accroissement temporaire pour une durée maximale de douze mois.

332-24 : Contrat pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-14 : Recours temporaire d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indispansible.

332-8-1 : Absence de cadre démplis de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justification par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 15 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab. dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité,

332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel qui remplit toute la fonction publique de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-12 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres.
333-1 : Emplois supérieurs ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permettant de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles -5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-114B du 20 octobre 1985.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES				
ANNEXES PATRIMONIALES	IV			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
délégation de service public (3) (4)				
émission d'une part du capital				
garantie ou cautionnement d'un emprunt				
subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
autres				

Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

Preciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
Désignation des organismes			
Indicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
PCI			
Communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle	01/01/2017	Fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
IAEP Blangy Boutencourt	01/09/1988	Redevances	0,00

Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA) CCAS	TVA (oui / non) non
CCAS	CCAS Blangy sur Bresle				

Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. En rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas des ceux qui, par leur nature par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

• soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

• soit de la seule autonomie financière.

Pendant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
lotissement	Lotissement La Gargatte	31/03/1994	31/03/1994	21760101200099	Lotissement	oui
otissement	Lotissement Grand ménage	05/12/2018	05/12/2018	21760101200156	Lotissement	oui

Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 223 980,92	54 590,41	
Acquisitions à titre onéreux			1 223 980,92	54 590,41	
12/01/2023	ENROBE CIMETIERE	11 544,00	0,00	0	
12/01/2023	ENSEIGNE FLECHELLE	918,00	0,00	0	
12/01/2023	TRAVAUX SALLE DES FETES	4 693,97	0,00	0	
26/01/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	17 490,00	10 552,08	2	
26/01/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	846,00	10 552,08	2	
27/01/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	1 307,30	0,00	0
27/01/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	21,97	0,00	0
02/02/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	9 415,67	0,00	0
06/02/2023	JEUX BIBLIOTHEQUE	2023-2188-2	738,69	0,00	0
07/02/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	2023-2188-1	708,00	10 552,08	2
27/02/2023	Meubles salle de judo et de ping pong Salle de spo	2023-2188-1	5 538,00	0,00	15
01/03/2023	Désirbeur - ST	2023-2188-3	2 200,00	0,00	0
01/03/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	2023-2188-1	6 280,98	10 552,08	2
08/03/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	1 239,00	0,00	0
08/03/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	376,18	0,00	0
08/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	840,00	0,00	0
08/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	193,51	0,00	0
09/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	6 513,35	0,00	0
13/03/2023	ENTREPOT RUE YVES TERNISIEN	2023-21318-1	184 132,18	0,00	0
15/03/2023	Inventory n°2020-2313-5	2020-2313-5	2 888,71	0,00	0
27/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	1 507,73	0,00	0
29/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	1 980,00	0,00	0
11/04/2023	Inventory n°2020-2313-5	2020-2313-5	0,00	0,00	0
13/04/2023	Inventory n°2022-2313-9	2022-2313-9	0,00	0,00	0
25/04/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	1 680,00	0,00	0
25/04/2023	Inventory n°2020-2313-5	2020-2313-5	1 593,09	0,00	0
25/04/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	0,00	0,00	0
26/04/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	2 648,17	0,00	0
26/04/2023	Centre Technique Municipal	2020-2313-5	3 149,38	0,00	0
26/04/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	17 886,92	0,00	0
17/05/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	2 604,00	0,00	0
17/05/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	2 898,00	0,00	0
17/05/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	2 226,00	0,00	0
22/05/2023	MATRISE OEUVRE -VORIES	2022-2315-7	392,96	0,00	0
13/06/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	2 871,30	0,00	0
13/06/2023	Diagnostic installations électrique - Manoir	2020-2031-2	2 016,00	20,60	10
13/06/2023	Etude téménagts salle poly. et sanitaire-Manoir	2020-2031-4	1 368,00	136,80	10
13/06/2023	Etude réhabilitation Nusbaumer	2020-2031-3	720,00	720,00	10

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Commune de Blangy-sur-Bresle - Principal - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/06/2023	Etude renouvellement urbain camp comtois	2018-2031-1	46 698,00	4 669,80	10
13/06/2023	Etude thermique - Salle Fléchelle	2018-2031-3	3 000,00	0,00	10
13/06/2023	Plan topographique chemin dép 29	2022-2031-1	3 540,00	0,00	0
13/06/2023	Réhabilit. Usine Nusbaumer	2021-2031-1	46 318,88	4 631,89	10
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	4 512,00	0,00	0
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	5 898,72	0,00	0
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	69 924,04	0,00	0
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	8 215,20	0,00	0
29/06/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	1 092,00	0,00	0
10/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	69 241,82	0,00	0
11/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	2 340,00	0,00	0
11/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	2 340,00	0,00	0
17/07/2023	Autolaveuse autopompée T7	2023-2188-4	17 145,17	0,00	10
24/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	1 029,60	0,00	0
25/07/2023	Auvent Halle garderie	2023-2181-2	3 144,00	0,00	0
24/08/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	0,00	0,00	0
24/08/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	37 205,86	0,00	0
31/08/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	1 782,00	0,00	0
31/08/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	0,00	0,00	0
11/09/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	7 368,00	0,00	0
18/09/2023	Travaux DECI	2023-2315-2	7 153,84	0,00	0
26/09/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	35 644,24	0,00	0
26/09/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	2 402,40	0,00	0
26/09/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	988,63	0,00	0
11/10/2023	Abri halle garderie	2023-2181-3	4 932,58	0,00	0
11/10/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	24 020,40	0,00	0
11/10/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	0,00	0,00	0
12/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
12/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
12/10/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	2 904,00	0,00	0
12/10/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	1 440,00	0,00	0
13/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	9 389,59	0,00	0
13/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
02/11/2023	Abri halle garderie	2023-2181-3	423,30	0,00	0
08/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	55 438,13	0,00	0
08/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	22 788,41	0,00	0
08/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	101 948,00	0,00	0
08/11/2023	Etude défense incendie diagnostic	2020-2031-1	720,00	0,00	10
08/11/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	0,00	0,00	0
08/11/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	566,02	0,00	0
08/11/2023	Réhabilitation Thermique Maine	2021-2313-10	0,00	0,00	0
14/11/2023	Réhabilitation Thermique Maine	2021-2313-11	1 593,00	0,00	0
14/11/2023	Travaux DECI	2021-2313-10	1 772,22	0,00	0
14/11/2023	Centre Technique Municipal	2023-2315-2	2 960,47	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	44 114,53	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0

Préfecture de ROUEN

Prefecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE 039 2024-DF

Commune de Blangy-sur-Bresle - Principal - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
15/11/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	30 002,69	0,00	0
21/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	23 460,17	0,00	0
21/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	45 052,00	0,00	0
21/11/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	3 302,44	0,00	0
21/11/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	281,82	0,00	0
22/11/2023	Achat du chariot d'évacuation	2023-21848-1	0,00	0,00	10
29/11/2023	Achat du chariot d'évacuation	2023-21848-1	3 266,93	0,00	10
29/11/2023	Logiciel COMPTA-RH et ETAT CIVIL	2023-21838-2	7 190,00	0,00	2
04/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
04/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
04/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
05/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
05/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
05/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
05/12/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	2 789,71	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	49 989,50	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	37 698,82	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	9 008,68	0,00	0
07/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
07/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	13 396,94	0,00	0
14/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	12 572,96	0,00	0
18/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	8 769,34	0,00	0
16/01/2024	ENTREPOT RUE YVES TERNISIEN	2023-21318-1	-100,00	0,00	0
	Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	
	Mise à disposition		0,00	0,00	
	Affectation		0,00	0,00	
	Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	
	Divers		0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortisable, indiquer la durée d'amortissement.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES**

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire

Chambre 024	Produits des cessions d'immobilisations
	0,00

Produit des cessions

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées

Réalisations

	Réalisations
	129 927,18

Crédits ouverts (BP + DM)

	Crédits ouverts (BP + DM)
	0,00

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			
		IV	
		B14	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
0	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00	
1	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00	
3	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
11	Charges à caractère général		0,00
12	Charges de personnel et frais assimilés		0,00
2	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	1

- (1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
- (2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.
- (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	
IV	B14

RATIO	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		
0,00		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
6 Emprunts et dettes assimilées (A)			
631	Emprunts obligataires	841 875,00	835 739,13
641	Emprunts en euros	790 000,00	783 864,13
643	Emprunts en devises	0,00	0,00
6441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
681	Autres emprunts	0,00	0,00
682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51 875,00	51 875,00
0...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées coté résultat	51 875,00	51 875,00

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	835 739,13	94 850,53	396 361,95

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		RESSOURCES PROPRES		Réalisations
			Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	1 245 194,99	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b					
Ressources propres externes de l'année (a)				776 144,00	766 503,78
0221 TLE				0,00	0,00
0222 FCTVA				771 144,00	749 855,67
0226 Taxe d'aménagement (2)				5 000,00	16 648,11
0228 Autres fonds d'investissement				0,00	0,00
3146 Attributions compensation investissement				0,00	0,00
Attributions compensation investissement				0,00	0,00
Attributions compensation investissement				0,00	0,00
Attributions compensation investissement				0,00	0,00
Autres subventions invest. non transf.				0,00	0,00
Participations et créances rattachées				0,00	0,00
Autres immobilisations financières					
Ressources propres internes de l'année (b) (3)				469 050,99	12 301,40
15... Provisions pour risques et charges					
169 Primes de remboursement des obligations				0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées					
27... Autres immobilisations financières					
28... Amortissement des immobilisations					
2802 Frais liés à la réalisation de document				3 021,00	3 020,40
29... Dépréciations des immobilisations					
31... Matières premières /et fournitures/ (4)					
33... En-cours de production de biens (4)					
35... Stocks de produits (4)					
39... Dépréciation des stocks et en-cours					
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices					
4817 Indemnités de renégociation de la dette				9 281,00	9 281,00
49... Dépréciation des comptes de tiers					
59... Dépréciation des comptes financiers					
024 Produits des cessions d'immobilisations				0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement				456 748,99	0,00

Prefecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Principai - Principal - CA - 2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	778 805,18	785 806,87	0,00	534 262,92	2 098 874,97
Montant					
Dépenses à couvrir par des ressources propres					II
Ressources propres disponibles					IV
Solde					V = IV - II (5)
Solde					

Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
Indiquer le signe algébrique.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME*		Chapitre (s)	Stocks AP votées dans l'année disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année couvertes par des CP réalisées au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numerô	Libellé								
24-2023	Aménagement d'espaces publics dans le cadre de la réhabilitation de logements sociaux du Camp Comtois	23	0,00	1 296 407,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21-2023	Construction du Centre Technique municipal	23	0,00	1 844 835,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25-223	Création d'une boucle pédestre Agrion de Mercure	21	0,00	227 347,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	3 368 590,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D’ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affection (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	
	IV D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affermation								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 si il s'agit de cessions partielles.

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCIÉES PAR LA COLLECTIVITÉ OU L'ÉTABLISSEMENT

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV

D6

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						IV	
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des Douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
TICPE majoration définie à l'art. 265 A bis du code des Douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des Véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	3 077 000,00	0,00	51,79 %	0,00	1 593 578,30	0,00	
TFPNB	81 000,00	0,00	50,13 %	0,00	40 605,30	0,00	
CFE	1 019 000,00	0,00	13,58 %	0,00	138 380,20	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détails les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le conseil municipal (2), réunie en session Ordinaire

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil municipal (2),(3),

ARNOUX Eric	
AUGER Ludivine	
BELIN Olivier	
BOULLENGER Dominique	
BOUQUILLON Martine	
BOUTRY David	
CLAIRET Annie	
COURTY Patricia	
COURVALET Olivia	
CREPIN Sonia	
DELANCOIS Marion	
DESENCLOS David	
DUPUIS Denis	
FAUVEL Gaëlle	
GAREST Claudine	
MARTIN Hadrien	
MARTIN Sophie	
PERCHERON Denis	
PLOUVIER Kevin	
S	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
TRAULET Catherine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 04/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 21

VOTES :

Nombre de membres présents : 14

Pour : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation 27/03/2024

Présenté par la première adjointe Mme Annie CLAIRET, à Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

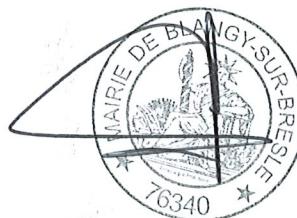
Délibéré par Le conseil municipal, réunie en session Ordinaire à Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNOUX Eric	Non votant
CLAIRET Annie	
BOUTRY David	
PLOUVIER Kevin	Excusé
MARTIN Sophie	
DUPUIS Denis	
DECENCLOS David	
GAREST Claudine	Absente
BELIN Olivier	
COURVALET Olivia	
MARTIN Hadrien	
CREPIN Sonia	
PERCHERON Denis	
AUGER Ludivine	Absente
DELANCOIS Marion	
BOUQUILLON Martine	
SENECHAL Alain	Excusé
COURTY Patricia	
FAUVEL Gaëlle	
TRAULET Catherine	
BOULLENGER Dominique	Absente.
	Pouvoir à M. Olivier Belin

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024.

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 04/04/2024



Le Maire,
Eric Arnoux